



## **Contre la précarité, contre les PIAL... AESH : mobilisation jeudi 3 juin !**

**En réponse à l'obstination du ministre qui refuse de s'engager vers une amélioration des conditions d'emploi des AESH et en réponse à la dégradation de leur mission depuis la création des PIAL, les syndicats de l'Éducation en Drôme CGT éduc'action, CNT-FTE, FNEC-FP-FO, FSU, SNALC, SUD éducation appellent tous les personnels à se mobiliser le 8 avril avec les AESH.**

Le ministre répète que l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap est une priorité de son ministère. Pourtant, il fait le choix de maintenir dans la précarité les 110 000 AESH qui jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement de la scolarité de ces élèves.

Malgré la promesse faite il y a un an d'engager un chantier sur le temps de travail et la rémunération, et bien qu'ils et elles soient présent·es quasiment toute la semaine aux côtés des élèves, leur salaire net est en moyenne de 760 euros par mois : en-deçà du seuil de pauvreté !

À défaut d'un cadre d'emploi reconnaissant leurs missions, elles et ils sont condamné·es à exercer sous contrat, sans pouvoir accéder à un statut leur assurant une garantie d'emploi, de carrière et de formation. On est encore loin d'un véritable métier !

La mise en place des PIAL a considérablement dégradé leurs conditions de travail, puisque les AESH sont désormais appelé·es à intervenir dans plusieurs écoles ou établissements scolaires, à multiplier les accompagnements d'élèves. Ces services partagés demandant plus d'adaptabilité et de flexibilité, nuisent à la qualité de l'accompagnement, conduisant à du saupoudrage. Il s'agit surtout d'augmenter le nombre d'élèves accompagné·es en conservant le même nombre de personnels !

Un système perdant pour tous : AESH, élèves, enseignant·e-s et la réussite du service public d'éducation !

Nos organisations syndicales ont alerté l'administration de la situation alarmante des AESH à tous les échelons. L'exaspération, le sentiment d'abandon et la souffrance s'expriment partout et se traduisent par des mobilisations, en particulier depuis la mise en œuvre des PIAL.

### **Pour nos organisations, il y a urgence à :**

- engager une revalorisation des salaires et la possibilité de contrats à temps complet pour permettre aux AESH de vivre dignement de leur travail,
- abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens,
- créer un véritable statut de la Fonction Publique pour reconnaître le métier d'AESH,
- recruter massivement des AESH pour permettre aux élèves ayant des notifications d'être accompagnés à hauteur des besoins.

### **Les syndicats haut-savoyards CGT éduc'action, FNEC-FP-FO, FSU, SUD éducation, SNALC, FCPE 74, MNL 74 et UNL 74 appellent :**

- tous les personnels AESH à faire entendre leurs revendications devant la Préfecture à Annecy à 14h pour un rassemblement. Des demandes d'audience ont été demandées au Préfet et à la dasen.
- tous les personnels de l'Éducation nationale à se joindre à cette mobilisation aux côtés des AESH, (rassemblements, affichages devant les établissements scolaires, motions d'établissement ou d'école...) pour faire valoir l'ensemble des revendications (postes, statuts, salaires...)
- à signer et faire signer la pétition intersyndicale de soutien aux AESH
- à faire des photographies des actions entreprises pour diffusion presse, internet...

**Le 3 juin, devant la Préfecture à Annecy à 14h**